



Avis d'audience publique

Le 19 décembre 2012

Réf. 2013-H-03

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique de deux jours pour étudier la demande présentée par Ontario Power Generation Inc. (OPG) visant à renouveler son permis d'exploitation pour une période de cinq ans et à fusionner ses permis d'exploitation pour les centrales nucléaires de Pickering-A et B situées à Pickering, en Ontario.

Les permis actuels autorisent OPG à exploiter les centrales nucléaires de Pickering-A et B, qui comptent huit réacteurs nucléaires conçus pour produire de l'électricité ainsi que l'équipement connexe. Six des tranches fonctionnent et deux sont en état de stockage sûr.

Première journée d'audience : Le 20 février 2013

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, au 14^e étage du 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

Heure : Conformément à l'ordre du jour qui sera publié avant la date d'audience

Deuxième journée d'audience : Les 29 et 30 mai 2013

Lieu : Pickering Recreation Complex, 1867 Valley Farm Road, Pickering (Ontario)

Heure : Conformément à l'ordre du jour qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur Internet à partir du site Web de la CCSN, à suretenucleaire.gc.ca, et sera ensuite archivée sur le site pendant 90 jours.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise à ce sujet ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission sont invités à présenter des commentaires sur la demande d'OPG au cours de la deuxième journée d'audience. Les demandes d'intervention doivent être présentées en ligne au secrétaire de la Commission d'ici le 29 avril 2013 à : <http://www.suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm> aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire contenant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour appairer le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez en outre noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public sur demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire d'OPG et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiées lors de la première journée d'audience seront disponibles après le 21 janvier 2013. Ces documents ne sont pas téléchargeables. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement depuis le site Web. Les ordres du jour, les transcriptions d'audience et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN.

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C. P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca